

# Plan de gestion des pêches du lac Nipissing



## Planification de la gestion des pêches

La planification de la gestion des pêches est un élément clé du Cadre stratégique pour la gestion écologique de la pêche (CSGEP) qui comporte les lignes directrices pour améliorer la façon de gérer la pêche de loisir en Ontario.

La planification de la gestion des pêches est également compatible avec les orientations stratégiques globales actuelles du gouvernement ainsi qu'avec les buts et les objectifs de la Stratégie de la biodiversité de l'Ontario (SBO). Chaque plan a été conçu afin de mettre en valeur la diversité du lac, de faire preuve de souplesse et de s'adapter à un vaste éventail de conditions dans l'avenir.

Le processus de planification prend en considération le lac dans son ensemble afin de proposer une gamme d'options de gestion qui feront en sorte que l'écosystème du lac soit en santé. Le Plan aide à conserver la diversité de la communauté de poissons et à proposer des possibilités pour contribuer au bien-être économique et social des environs.

## L'objet et la portée du plan

Le Plan de gestion des pêches (PGP) du lac Nipissing détermine les difficultés et les possibilités liées à la gestion des pêches du lac Nipissing. Le Plan aborde ces défis et fait valoir les possibilités en déterminant les buts et les objectifs qui favorisent une gestion durable des ressources.

Le secteur de planification est situé dans les limites juridiques du lac Nipissing; ces eaux spécialement désignées (ESD) sont à l'intérieur de la zone de gestion des pêches (ZGP) élargie (figure 1). Le PGP du lac Nipissing est intégré au plan de gestion de la ZGP 11, qui est en cours d'élaboration.

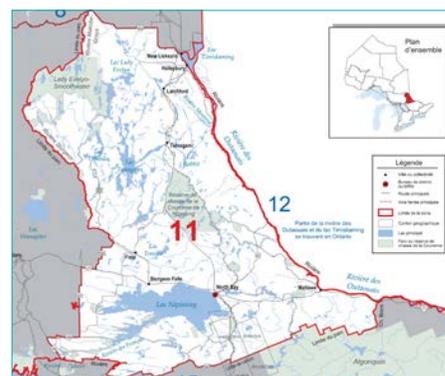
Le PGP propose des mesures afin d'aider le gouvernement à trouver un juste équilibre entre la demande pour l'utilisation des ressources et les capacités biologiques du lac. Cet équilibre repose sur une analyse des données sur les pêches ainsi que sur des discussions collaboratives avec les membres du



public, les intervenants, les Premières Nations et les collectivités Autochtones ainsi que les administrations locales.

Grand brochet

Figure 1 :  
Emplacement des eaux spécialement désignées du lac Nipissing dans la zone de gestion des pêches (ZGP) 11



Le plan souligne l'importance de plusieurs éléments d'un lac en santé

et aborde les questions de durabilité auxquelles le secteur de la pêche est confronté, comme le déclin de la population de doré jaune, tout en faisant la promotion de la foule de possibilités que le lac a à offrir aux pêcheurs.

## L'élaboration du plan

Le PGP du lac Nipissing est conçu par le gouvernement à l'aide des suggestions du Conseil consultatif du Plan de gestion des pêches du lac Nipissing (CCPGPLN). Il inclut aussi les avis des intervenants ainsi que de la population aux étapes clés de son processus d'élaboration.

Le processus de planification vise à recueillir tous les éléments d'information pertinents sur les pêches et à concevoir un document qui énonce clairement les objectifs de gestion. Les objectifs, les cibles et les échéances précis qui guideront la gestion de la pêche récréative sur le lac sont proposés.

Voici quelques objectifs du Plan :

- gérer en fonction des capacités naturelles du lac Nipissing afin d'exploiter des pêches durables et diversifiées;
- gérer les espèces dans le cadre d'une approche élargie fondée sur l'écosystème;

- faire du lac Nipissing une destination de pêche de choix afin de créer des avantages sociaux, récréatifs et économiques;
- aider la population à mieux comprendre la gestion des pêches afin d'encourager l'intendance et la défense de la ressource

Le PGP final est un document dynamique qui peut évoluer au gré des circonstances. Des périodes d'examen interne sont prévues à tous les cinq ans afin d'évaluer si les objectifs du Plan sont encore viables et de déterminer dans quelle mesure les objectifs sont atteints.

## Les options de gestion proposées

L'objectif principal du Plan de gestion des pêches du lac Nipissing consiste à assurer la survie d'une pêche durable. Pour réaliser cet objectif, le Plan doit tenir compte des difficultés actuelles

au sein des populations de certaines espèces, faire preuve de souplesse et s'adapter à un vaste éventail de conditions possibles dans l'avenir.



**Doré jaune** Le processus de planification prend en considération le lac dans son ensemble et propose une gamme d'options de gestion afin de faire en sorte que l'écosystème du lac soit en santé. Le maintien de la diversité des espèces de poissons dans le lac constitue un aspect important d'un lac en santé.

Par exemple, devant la population décroissante de jeunes dorés jaunes qui n'ont pas encore eu la chance de frayer et le nombre très restreint de dorés de grande taille disponibles pour se reproduire, la présence de l'espèce a atteint son plus bas niveau dans le lac Nipissing. Si la situation n'est pas corrigée, le déclin risque de se poursuivre au fil du temps.

Afin de favoriser le rétablissement du doré, le MRN et le Conseil consultatif du Plan de gestion des pêches du lac Nipissing pourraient recommander d'apporter des modifications à la réglementation de la pêche au doré, notamment d'examiner les moyens à prendre pour en diminuer la récolte.

Une autre stratégie de gestion conçue pour encourager davantage le rétablissement du doré consiste à gérer judicieusement les populations de

perchaude. Avec la nouvelle réglementation de la pêche qui est en place depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, les limites imposées sur la prise et la possession de la perchaude ont été augmentées. En plus d'améliorer les possibilités de pêche sur le lac, cette mesure aide également les jeunes dorés à survivre jusqu'à l'âge de frai.

Les renseignements actuels recueillis sur les populations d'achigan à grande et à petite bouche indiquent qu'il est possible de proposer une nouvelle réglementation pour l'achigan dans le Plan qui multipliera les occasions de pêche sur le lac et qui, comme pour la perchaude, avantagera la population de doré jaune.



Perchaude

L'application de différentes stratégies et options de gestion assure la durabilité de diverses populations de poissons.

## Vous pouvez contribuer

La contribution de la population constitue l'un des principaux piliers du processus de planification de la gestion des pêches. Le gouvernement compte sur la participation des intervenants, des Premières Nations, des pêcheurs et de l'ensemble de la population afin d'aider à élaborer le Plan et à le mettre en place par la suite.

Vous pouvez examiner et commenter le Plan de gestion des pêches du lac Nipissing. Votre participation est indispensable à la réalisation de ses objectifs.

Pêcher aujourd'hui... en pensant à demain

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Eric Cobb, biologiste, gestion des ressources  
Ministère des Richesses naturelles  
3301, Trout Lake Road  
North Bay (Ontario) P1A 4L7  
Par courriel : lakenipmanplan@ontario.ca



Achigan à petite bouche